



**ÇA CARESSE,
ÇA BLESSE,
ET ÇA
RESTE !**

*Film évoquant les gestes onodins,
les comportements sexistes et les violences sexuelles.*



Action & film initiés par
la commission Santé et qualité de vie du
**Conseil régional des Jeunes Lycéens
et Apprentis de Bretagne**
avec le soutien de la Ligue de l'Enseignement de Bretagne

Contact :
02 99 27 10 87



PRÉSENTATION

La problématique posée par la commission « santé et qualité de vie » du Conseil régional des jeunes (CRJ)

D'une manière unanime, les jeunes lycéens et apprentis de cette commission constatent aujourd'hui des comportements à caractère violent au sein de leur lycée ou Centre de Formation d'Apprentis (C.F.A.) : gestes, insultes, attitudes ou propos sexistes voire agressions sexuelles...

Ainsi, les jeunes du CRJ ont souhaité aborder la problématique du **respect de l'autre** et de la lutte contre ces **violences** à travers trois typologies de situation : les gestes qualifiés d'« anodins », mais à potentialité agressive, les comportements sexistes, les agressions à caractère sexuel.

Le projet conduit par la commission

Il s'agit d'une action destinée à susciter prise de conscience et réactions dans les lycéens ou C.F.A. à partir de la présentation d'un **court métrage** suivie de l'animation d'un **débat** selon un fil conducteur construit.

Ainsi, les lycéens et apprentis de cette commission ont participé activement à la création d'un **support vidéo** de 5mn45, intitulé « **ça caresse, ça blesse et ça reste!** », en particulier l'écriture du scénario et leur rôle d'acteur dans les trois scènes.



En avril 2008, ces jeunes conseillers, en lien avec les équipes éducatives et avec l'appui de personnes ressources, ont animé dans quatre établissements scolaires un débat avec les classes ayant suivi la projection.

Ce débat a permis un dialogue de « jeunes à jeunes » et donc **susciter le questionnement** à propos de comportements, quotidiens ou non.

« **ÇA CARESSE, ÇA BLESSE ET ÇA RESTE!** »,
UNE VIDÉO EN 3 SCÈNES

→ « **et si c'était vrai ?** »

Cette première partie, volontairement dérangeante et ironique, met en scène **les gestes devenus « anodins »** que des jeunes auraient adoptés entre eux (caresses sur le torse des garçons, mains sur les fesses des filles) pour se dire bonjour. Ces gestes sont donc ici présentés comme « normaux », contrairement à la « bise » sur la joue tentée par un garçon et vécue comme inacceptable par la jeune fille...

Et si c'était vrai ? ... mais alors, où est la limite de tolérance ? quelles significations pour les adeptes de tels codes sociaux, quelles conséquences pour celui ou celle qui subit de tels gestes ou attitudes ?

→ « et si c'était toi ? »

Il est présenté, lors de cette scène, le harcèlement d'un garçon par une fille, aboutissant à une situation de **mal-être** pour celui-ci.

À travers cette situation originale (la fille en tant que harceleuse), il s'agit de s'interroger sur les conséquences pour une victime en état de fragilité, sans capacité d'opposition.

→ « et si t'en parlais ? »

Cette scène met en évidence un état de **souffrance** d'une jeune fille suite à une **agression sexuelle** qu'elle a subie dans le cadre d'un « jeu » monté et filmé par ses camarades de lycée : peu après, la rencontre avec ses agresseurs au détour d'un couloir ravive le traumatisme, au point qu'elle ne peut même plus demander ou accepter l'écoute dont elle a besoin.

Cette dernière partie amène notamment à poser les dimensions psychologiques, sociales, juridiques d'une telle situation et à s'interroger sur la conduite à tenir par les jeunes concernés.

L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PAR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Le projet proposé par le CRJ ne se veut pas une simple manifestation ponctuelle dans la vie d'un établissement scolaire : il doit s'intégrer dans le **projet de l'établissement** dans le cadre de la promotion de la santé et de qualité de vie des jeunes.

Le **chef d'établissement** sera particulièrement impliqué **en amont, pendant et après** la projection et le débat.

Compte tenu de la montée en puissance des 3 situations mises en scène et de leur impact possible sur le public invité, compte tenu de l'importance de certains des questionnements qu'elles suscitent, compte tenu des histoires personnelles qu'elles peuvent éventuellement raviver, il est indispensable que **le CPE et l'infirmière scolaire** soient présents à la fois en tant que personnes ressources pour enrichir le débat et en tant qu'observateurs vigilants des réactions possibles.

De même, **les autres personnes ressources** régulièrement associées aux actions de santé-qualité de vie menées par le chef d'établissement seront utilement impliquées dans le déroulement de l'action.

Le lien avec **les parents** des élèves concernés par cette action doit être également mis en place.

Enfin, il est rappelé que, s'agissant d'une volonté de responsabilisation des jeunes par d'autres jeunes, **l'implication** des membres du Conseil régional **des jeunes**, des élèves du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (C.E.S.C.), des délégués du Conseil de Vie Lycéenne (C.V.L.)... est primordiale, notamment pour l'animation du débat avec les classes concernées.

NB : afin de visionner l'intégralité du court métrage, à savoir les trois scènes et les textes introductifs et conclusifs, veuillez sélectionner « le film » sur le menu affiché du DVD

Le **Conseil régional de Bretagne** a créé en décembre 2004 **une assemblée de jeunes lycéens et apprentis**: le Conseil régional des jeunes, lycéens et apprentis de Bretagne.

Il s'agissait notamment de leur proposer un véritable **espace d'expression** ainsi que leur permettre **la réflexion et l'action collective sur des thèmes «citoyens»** par les jeunes et pour les jeunes bretons.

De **novembre 2006 à mai 2008**, les jeunes se sont réunis par commission et ont pu **réaliser leurs projets**.

Les élus de **la commission «santé et qualité de vie»** ont ainsi travaillé d'une part, à la **réalisation d'un court métrage** sur le thème des violences et des comportements sexistes dans les lycées et centres de formation d'apprentis et d'autre part, à l'animation d'**un débat** avec les jeunes spectateurs.

Ce court métrage a pour vocation de **susciter l'échange**. **Cet échange et la projection** de ce document sont donc **indissociables**.

Bravo aux conseillers régionaux jeunes **pour leur implication** dans ce projet

Bon débat

Film réalisé par Ouest Audiovisuel